

# **Département de Seine-et-Marne**

## **Commune de Villiers-sous-Grez**

### **Compte rendu du Conseil du 23 mai 2020**

---

**Présents** : Catherine BALLAY, Thomas BONFILS, Etienne BREHIER, Catherine CERAUDO, Guillaume CHAPET, Jean-Pierre GIRARD, Christine GROETZINGER, Paul LANOUGUERE, Laëtitia LEPAISANT, Yves LOIR, Gabriel MASSART, Martine MELET, Titouan PONCELIN, Thierry MASSON, Emmanuelle SORMAIL.

**Absent** :

**Secrétaire** : Gabriel MASSART

#### **DELIBERATIONS :**

##### **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL PAR LE MAIRE SORTANT YVES LECHEVALLIER**

Le 23 mai 2020, Yves LECHEVALLIER, Maire sortant installe le nouveau Conseil municipal élu le 15 mars 2020 désigné ci-dessus, nouvellement élu.

Monsieur Yves LECHEVALLIER a ensuite donné la parole à Jean-Pierre GIRARD le plus âgé des membres du conseil qui a pris ensuite la présidence et a fait l'appel des conseillers municipaux désignés ci-dessus, nouvellement élus.

Le Conseil a choisi Gabriel MASSART pour secrétaire.

##### **ELECTION DU MAIRE**

Jean-Pierre GIRARD, doyen d'âge assurant la présidence, invite le conseil à procéder à l'élection du Maire. Il demande s'il y a un candidat à ce poste.

Monsieur Thierry MASSON se propose candidat.

Jean-Pierre GIRARD procède à l'élection du Maire

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Monsieur Thierry MASSON a obtenu 15 voix

Monsieur Thierry MASSON ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été installé Maire.

Monsieur Thierry MASSON remercie les conseillers municipaux.

##### **CHOIX DU NOMBRE D'ADJOINTS A ELIRE**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal le nombre de quatre adjoints à élire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

##### **ELECTION DU 1<sup>ER</sup> ADJOINT**

Le Maire invite le Conseil municipal à élire le 1<sup>er</sup> Adjoint. Il demande s'il y a un candidat à ce poste.

Christine GROETZINGER se propose candidate.

Le Maire procède à l'élection du 1<sup>er</sup> Adjoint.

Le vote donne les résultats suivants :

Madame Christine GROETZINGER a obtenu 15 voix

Madame Christine GROETZINGER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1<sup>ère</sup> Adjointe et immédiatement installée.

Madame Christine GROETZINGER remercie le conseil.

### **ELECTION DU 2<sup>ème</sup> ADJOINT**

Le Maire invite le Conseil municipal à élire le 2<sup>ème</sup> adjoint. Il demande s'il y a un candidat à ce poste.

Monsieur Yves LOIR se propose candidat.

Le Maire procède à l'élection du 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Le vote donne les résultats suivants :

Monsieur Yves LOIR a obtenu 15 voix

Monsieur Yves LOIR ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.

Monsieur Yves LOIR remercie le conseil.

### **ELECTION DU 3<sup>ème</sup> ADJOINT**

Le Maire invite le Conseil municipal à élire le 3<sup>ème</sup> adjoint. Il demande s'il y a un candidat à ce poste.

Madame Laëtitia LEPAISANT se propose candidate.

Le Maire procède à l'élection du 3<sup>ème</sup> Adjoint.

Le vote donne les résultats suivants :

Madame Laëtitia LEPAISANT a obtenu 15 voix

Madame Laëtitia LEPAISANT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.

Madame Laëtitia LEPAISANT remercie le conseil.

### **ELECTION DU 4<sup>ème</sup> ADJOINT**

Le Maire invite le Conseil municipal à élire le 4<sup>ème</sup> adjoint. Il demande s'il y a un candidat à ce poste.

Monsieur Guillaume CHAPET se propose candidat

Le Maire procède à l'élection du 4<sup>ème</sup> Adjoint.

Le vote donne les résultats suivants :

Monsieur Guillaume CHAPET a obtenu 15 voix.

Monsieur Guillaume CHAPET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.

Monsieur Guillaume CHAPET remercie le conseil.

### **ELECTIONS DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES**

En application de l'article L 273-11 du code électoral les délégués communautaires sont nommés dans l'ordre du tableau :

Monsieur Thierry MASSON Maire (titulaire)

Madame Christine GROETZINGER 1<sup>er</sup> adjoint (titulaire)

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU REGROUPEMENT  
PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL RECLOSES/VILLIERS-SOUS-GREZ**

Il s'agit de désigner nos représentants au Comité syndical.

Sont élus, à la majorité : Thierry MASSON, Laëtitia LEPAISANT, Emmanuelle SORMAIL et Christine GROETZINGER

La séance est levée à 10h45.

Mr le Maire remercie les secrétaires de mairie et toutes les organisatrices et organisateurs de ce conseil du 23 mai.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.